

2022-11-28

2022-2897

**(Container)**



# Tordon™ 22K

## Herbicide

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

For the control of deep-rooted perennial and biennial weeds on rangeland, permanent grass pastures and non-cropland in Canada.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING  
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

ACTIVE INGREDIENT: picloram 240 g/L  
(formulated as potassium salt)

Solution

REGISTRATION NO. 9005 PEST CONTROL PRODUCTS ACT



**POISON**

**DANGER: EYE IRRITANT**  
**MAY CAUSE SKIN IRRITATION**  
**POTENTIAL DERMAL SENSITIZER**

NET CONTENTS: 1 L - bulk

**Corteva Agriscience Canada Company**

2450, 215-2<sup>nd</sup> Street SW  
Calgary, Alberta  
T2P 1M4  
1-800-667-3852

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

**PRECAUTIONS**  
**DANGER - EYE IRRITANT**  
**MAY CAUSE SKIN IRRITATION**  
**DO NOT APPLY BY AIR**

Do not get in eyes, on skin or on clothing. Avoid breathing spray mist. Keep container closed when not in use. When handling concentrate wear protective eyewear (goggles, face shield or shielded safety glasses) and impervious gloves. Remove contaminated clothing and wash before reuse. Destroy contaminated shoes.

During mixing, loading, repair and clean-up activities wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, protective eyewear (goggles, face shield or shielded safety glasses) and chemical-resistant gloves.

During application to rangeland and permanent grass pastures wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, and chemical-resistant gloves.

During application to non-crop land wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, protective eyewear (goggles, face shield or shielded safety glasses) and chemical-resistant gloves.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation and areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

Do not apply this product in a way that this product will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only handlers (mixers, loaders and applicators) wearing personal protective equipment may be in the area being treated during application. See **DIRECTIONS FOR USE** for crop specific REIs.

Prolonged or frequently repeated contact may cause allergic reactions in some individuals.

For pastures and rangelands: Do not permit lactating dairy animals to graze fields within 7 days after application. Do not harvest forage or cut hay within 30 days after application. Withdraw meat animals from treated fields at least 3 days before slaughter.

**FIRST AID**

**Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.**

**If swallowed:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**If on skin or clothing:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If inhaled:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

**If in eyes:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION**

If burn is present, treat as any thermal burn after decontamination. No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient.

## **AGRICULTURAL CHEMICAL**

Do not ship or store with food, feeds, drugs or clothing.

## **ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS**

- TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
- Do not apply to soils that are very permeable (textures of sandy loam to sand) throughout the entire profile and which also have an underlying shallow aquifer.
- Do not apply to soils containing sinkholes over limestone bedrock.
- Do not apply to soils whose surfaces are composed of severely fractured rock or unconsolidated gravel and underlaid with an aquifer.
- Picloram is persistent and will carryover. It is recommended that any products containing picloram not be used in areas treated with this product during the previous season.
- The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g. sandy soil) and/or the depth to the water table is shallow.
- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
- Avoid application when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

## **STORAGE**

Store this product away from food or feed.

## **DISPOSAL**

### **Recyclable Containers:**

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

### **Returnable Containers:**

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

(Booklet)



# Tordon™ 22K

## Herbicide

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

For the control of deep-rooted perennial and biennial weeds on rangeland, permanent grass pastures and non-cropland in Canada.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING  
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

ACTIVE INGREDIENT: picloram 240 g/L  
(formulated as potassium salt)  
Solution

REGISTRATION NO. 9005 PEST CONTROL PRODUCTS ACT



**POISON**

**DANGER: EYE IRRITANT**  
**MAY CAUSE SKIN IRRITATION**  
**POTENTIAL DERMAL SENSITIZER**

NET CONTENTS: 1 L - bulk

**Corteva Agriscience Canada Company.**

2450, 215-2<sup>nd</sup> Street SW  
Calgary, Alberta  
T2P 1M4  
1-800-667-3852

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

**PRECAUTIONS**  
**DANGER - EYE IRRITANT**  
**MAY CAUSE SKIN IRRITATION**  
**DO NOT APPLY BY AIR**

Do not get in eyes, on skin or on clothing. Avoid breathing spray mist. Keep container closed when not in use. When handling concentrate wear protective eyewear (goggles, face shield or shielded safety glasses) and impervious gloves. Remove contaminated clothing and wash before reuse. Destroy contaminated shoes.

During mixing, loading, repair and clean-up activities wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, protective eyewear (goggles, face shield or shielded safety glasses) and chemical-resistant gloves.

During application to rangeland and permanent grass pastures wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, and chemical-resistant gloves.

During application to non-crop land wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, protective eyewear (goggles, face shield or shielded safety glasses) and chemical-resistant gloves.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation and areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

Do not apply this product in a way that this product will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only handlers (mixers, loaders and applicators) wearing personal protective equipment may be in the area being treated during application. See **DIRECTIONS FOR USE** for crop specific REIs.

Prolonged or frequently repeated contact may cause allergic reactions in some individuals.

For pastures and rangelands: Do not permit lactating dairy animals to graze fields within 7 days after application. Do not harvest forage or cut hay within 30 days after application. Withdraw meat animals from treated fields at least 3 days before slaughter.

**FIRST AID**

**Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.**

**If swallowed:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**If on skin or clothing:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If inhaled:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

**If in eyes:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION**

If burn is present, treat as any thermal burn after decontamination. No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient.

## **AGRICULTURAL CHEMICAL**

Do not ship or store with food, feeds, drugs or clothing.

- ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
- Do not apply to soils that are very permeable (textures of sandy loam to sand) throughout the entire profile and which also have an underlying shallow aquifer.
- Do not apply to soils containing sinkholes over limestone bedrock.
- Do not apply to soils whose surfaces are composed of severely fractured rock or unconsolidated gravel and underlain with an aquifer.
- Picloram is persistent and will carryover. It is recommended that any products containing picloram not be used in areas treated with this product during the previous season.
- The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g. sandy soil) and/or the depth to the water table is shallow.
- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
- Avoid application when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

## **STORAGE**

Store this product away from food or feed.

## **DISPOSAL**

### **Recyclable Containers:**

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

### **Returnable Containers:**

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

## **DIRECTIONS FOR USE**

Use Tordon 22K herbicide to control patches of biennial and deep-rooted perennial weeds including Canada thistle, perennial sow-thistle, field bindweed, toadflax, pasture sage and scentless chamomile on rangeland, permanent grass pastures and on non-cropland areas such as around farm buildings, fencerows, roadsides and other rights-of-way including electrical transmission and distribution lines, railroads and pipelines in Canada. Tordon 22K is highly active, water-soluble and can be persistent under certain environmental conditions (see section entitled ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS). For further information to help prevent damage to desirable crops and plants, consult your District Agriculturalist or nearest weed specialist for local recommendations and guidance.

## **USE PRECAUTIONS**

### **DO NOT APPLY BY AIR**

#### **Field sprayer application**

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

**Do not allow spray drift.** Herbicides containing picloram are highly active. Tiny amounts may cause damage to plants if applied during either growing or dormant periods. Use only low pressure sprays (150 to 350 kPa) or other equipment designed to minimize the danger of spray drifting onto desirable plants such as vegetables, flowers, grapes, fruit trees, ornamentals, tomatoes, potatoes, beans of all types including soybeans and other broadleaved plants. Keep away from trees and shrubs as their roots may extend well beyond their limbs and branches. Apply Tordon 22K only when there is little movement of air and use coarse sprays to minimize drift. Do not apply by air as this increases drift hazard.

Do not apply Tordon 22K to irrigated land or land to be irrigated.

**Do not contaminate water.** Do not treat the banks of irrigation or drainage ditches and avoid spray drift falling into them to avoid contaminating water used for irrigation. Dike around and avoid irrigation through treated areas. Water used for drinking, irrigation and other domestic purposes must not be contaminated.

**Do not move treated soil.** Soil from treated areas must not be moved with land levelers, harvesting and cultivation equipment or by any other means into land in crop.

Tordon 22K is not to be used for domestic purposes or for use by Commercial Pesticide Applicators in residentially zoned areas.

For use on industrial/commercial zoned areas, including rights-of-way that traverse urban areas. Contact appropriate provincial regulatory authorities before use to determine if buffer zones/setback distances are required to be maintained between the treated area (right-of-way) and the residential area.

Do not treat areas intended to be used for cultivated sensitive crops or other desirable plants. It usually requires up to five years for herbicides containing picloram to be deactivated by the soil. Clippings from grass or crops which have been treated with Tordon 22K should not be used for composting or mulching, nor should the manure from animals grazing treated areas or fed treated forage be used around susceptible plants.

To avoid injury to desirable plants, containers used for Tordon 22K should not be reused to contain other materials. Spray equipment used to apply Tordon 22K should not be used to apply other pesticides to crops susceptible to herbicides containing picloram. If it is necessary to do so, contact your Corteva Agriscience Vegetation Management Specialist for detailed equipment clean-up procedures.

For pastures and rangelands: Do not permit lactating dairy animals to graze fields within 7 days after application. Do not harvest forage or cut hay within 30 days after application. Withdraw meat animals from treated fields at least 3 days before slaughter.

- Do not apply more than once per year.
- For non-crop uses: Do not enter or allow entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours or until sprays have dried.
- DO NOT apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, ditches and wetlands), estuaries or marine habitats.
- DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

**Be Sure To Follow All Use Precautions Given On This Label And Remember These Key Points:**

1. Use only the recommended amounts.
2. Tordon 22K is persistent. It will carry over in soil. Treated soil should not be moved out of the treated area.
3. Picloram is very difficult to clean from sprayers. Use a different sprayer for applying other materials to desirable plants or crops. Hand guns equipped with proportioning devices and reservoirs for Tordon 22K are useful in preventing sprayer contamination. With these devices, the farm sprayer is used only as a water reservoir.
4. Tordon 22K is water-soluble. It can move with water in irrigation or drainage ditches.
5. Spray drift can damage crops.

**Tank Mixtures**

In some cases, tank mixing a pest control product with another pest control product or a fertilizer can result in biological effects that could include, but are not limited to: reduced pest efficacy or increased host crop injury. The user should contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) for information before mixing any pesticide or fertilizer that is not specifically recommended on this label.

**Sprayer Clean-Out Instructions**

To avoid injury to desirable plants, thoroughly clean equipment used to apply this product before re-use or using it to apply other chemicals.

1. Immediately after spraying, completely drain the sprayer tank. Any contamination on the outside of the spraying equipment should be removed by washing with clean water.
2. First rinse:
  - Spray the inside of tank with clean water and fill the sprayer with at least one tenth of the spray tank volume.
  - Agitate and circulate for 15 minutes, and flush through booms and hoses.
  - Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
  - Drain tank completely.
3. Second rinse:
  - Fill the tank with clean water.
  - Add All Clear Spray Tank Decontaminator, or Clean-Out Spray Tank Cleaner, or 1 L of household ammonia (containing a minimum of 3 % ammonia) per 100 L of water, or similar tank cleaning agent as per manufacturer's recommendations while filling the tank with clean water.
  - Agitate and then flush the boom and hoses with the cleaning solution. Top up with water making sure the tank is completely full. Allow to stand for 15 minutes with agitation. Flush the solution out of the spray tank through the spray booms. Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.



- If possible, let the solution stand in the sprayer tank and booms for an extended period of time, overnight if possible. After flushing the boom and hoses, drain tank completely.
  - Remove nozzles and screens and clean separately with a cleaning agent or an ammonia solution (100 mL in 10 L water).
4. Third rinse:
- Rinse the tank with clean water and flush through the boom and hoses using at least one tenth of the spray tank volume.
  - Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
  - Drain tank completely.

**Do not** use ammonia with chlorine bleach. Using ammonia with chlorine bleach will release a gas with a musty odour which may cause eye, nose, throat and lung irritation. Do not clean equipment in an enclosed area.

### GENERAL USE

The rate of Tordon 22K required varies according to the weed species and plant density (see Table 1 and 2). Use enough water to wet the weeds without run-off, 400 to 800 L of spray per treated hectare is usually required. For small areas mix as directed in 18 L of water and apply 18 L of spray mixture per 100 m<sup>2</sup>.

For use as a spot treatment and broadcast foliar application on perennial weeds, mix at the rates given in Table 1 and 2. Apply at the rate of 800 L of spray mixture per treated hectare. For small areas use the rates given for treating 100 m<sup>2</sup> and apply in 18 L of water. For patches apply as indicated in Table 3.

**Table 1: Spot Treatment Application on High Plant Densities**

Weed Species	Amount per 100 m <sup>2</sup> (mL)
High plant densities: field bindweed leafy spurge toadflax	90*

\* spot treatment rate of 90 mL per 100 m<sup>2</sup> may be used provided no more than 50% of a hectare is treated.

**Table 2: Tordon 22K Broadcast Foliar Application Rates**

Weed Species	Amount per Hectare (litres)	Amount per 100 m <sup>2</sup> (mL)
scentless chamomile	1.1	11
diffuse or spotted knapweed	2.25	22
Canada thistle pasture sage poverty weed Russian knapweed sowthistle	4.5	45
Low plant densities: field bindweed leafy spurge toadflax	4.5	45

**Table 3: Patch Application Rates**

<b>Diameter of Patch to be Treated (Weed area plus 3 m border)</b>	<b>Litres of Spray Mixture to Apply</b>
10 m	6.25
15 m	14
25 m	40
30 m	57
70 m	308

**DIRECTIONS FOR USE - RANGELAND, PERMANENT GRASS PASTURES AND OTHER NON-CROPLAND AREAS**

Mix with water and apply as a coarse, low pressure spray (150 to 350 kPa) or use other equipment designed to minimize spray drift. Apply any time when fully developed green leaves are present.

**NOTE:** Legumes are susceptible to Tordon 22K. Do not spray pastures containing forage legumes unless the kill of such legumes can be tolerated. Do not graze treated area by dairy animals within 6 weeks after treatment.

**TANK-MIX COMBINATIONS WITH TORDON 22K HERBICIDE**

When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

**Tank-Mix Combination – Tordon 22K Herbicide plus 2,4-D Amine**

Tordon 22K Herbicide can be tank mixed with 2,4-D amine herbicide (present as dimethylamine salt) to broaden the spectrum of broadleaf weeds, invasive plants, trees and woody species controlled.

Apply 1.55 – 4.45 kg a.e/ha of 2,4-D amine\* (present as dimethylamine salt and equivalent to 2.75 – 7.90 L/ha of 2,4-D amine 600 herbicide) tank mixed with 1.1 – 4.67 L/ha of Tordon 22K Herbicide.

\*Various manufacturers and formulations. Consult the 2,4-D amine label for details on rates and weeds, brush and woody growth controlled.

**Directed Leaf-Stem Applications With Single Nozzle Application Equipment**

For control of woody plants, use 2.71 L of Tordon 22K Herbicide plus 2.4 kg a.e of 2,4-D amine (equivalent to 4.26 L of 2,4-D amine 600 herbicide) in 1000 L of water and apply to woody plants after the foliage is fully developed. Maximum 1 application per year. The spray solution should thoroughly wet all plant parts including foliage and stems and should be applied when plants are actively growing to achieve the maximum control. Application made when the foliage has lost its normal green colour and vigour may not give satisfactory results.

For faster burndown of coniferous species use a silicone based surfactant such as Xiameter OFX-0309 Fluid at the rate of 0.25% by volume (250 mL per 100 L of water). If maximum rainfastness is desired increase the rate to 0.375% (375 mL per 100 L of water). Xiameter OFX-0309 Fluid should be added after the herbicide is thoroughly mixed. Agitate to thoroughly mix the water, Xiameter OFX-0309 Fluid, Tordon 22K Herbicide and 2,4-D amine herbicide. Apply soon after mixing. Do not prolong application for longer than 24 hours after mixing.

When applying Tordon 22K Herbicide plus 2,4-D amine herbicide with ground application equipment, the spray pressure at the nozzle should be no higher than is required for penetration of the target vegetation. The spray should always be directed toward the target, away from non-target, susceptible plants and no higher than the tops of the target plants. To aid in reducing spray drift, a nozzle and pressure should be selected which produces coarse spray droplets and minimizes production of fine droplets. Do not use high spray pressures in order to reach distant vegetation.

### Broadcast Foliage Application

**Woody Plant Control:** Apply 4.67 L/ha of Tordon 22K Herbicide plus 4.15 kg a.e./ha of 2,4-D amine (equivalent to 7.36 L/ha of 2,4-D amine 600 herbicide) in 200 L of total spray to control brush such as alder, birch, cedar, maple, pine, poplar, spruce and other species. Control of conifers or other hard-to-control brush species may be inconsistent. Maximum 1 application per year.

For faster burndown of coniferous species use a silicone based surfactant such as Xiameter OFX-0309 Fluid at the rate of 0.25% by volume (250 mL per 100 L of water). If maximum rainfastness is desired increase the rate to 0.375% (375 mL per 100 L of water). Xiameter OFX-0309 Fluid should be added last after the herbicide is thoroughly mixed. Agitate to thoroughly mix the water, Xiameter OFX-0309 Fluid, Tordon 22K Herbicide and 2,4-D amine herbicide. Apply soon after mixing. Do not prolong application for longer than 24 hours after mixing.

### SPRAY BUFFER ZONES

Use of the following spray methods or equipment **DO NOT** require a spray buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment.

For application to rights-of-way, spray buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required; however, the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g., wind direction, low wind speed) and spray equipment (e.g., coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified spray buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Method of application	Crop	Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:		
		Aquatic Habitat of Depths:		Terrestrial habitat
		Less than 1 m	Greater than 1 m	
Field sprayer	Rangeland and permanent grass pastures, non-cropland including rights-of-way	4	2	120*

\* Buffer zones for the protection of terrestrial habitats are not required for use on rights-of-way including railroad ballast, rail and hydro rights-of-way, utility easements and roads.

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticide portion of the Canada.ca web site.

## RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, Tordon 22K Herbicide is a Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Tordon 22K Herbicide and other Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of Tordon 22K Herbicide or other Group 4 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group.
- Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance management and/or integrated weed management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or at [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca).

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

2022-11-28

2022-2897

**(Container)**



# Tordon™ 22K

## Herbicide

GRUPE	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

Pour supprimer les mauvaises herbes vivaces et bisannuelles profondément enracinées dans les grands pâturages libres, les pâturages de graminées permanents et les terrains non cultivés au Canada.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: piclorame 240 g/L  
(formulé en sel de potassium)

Solution

N° D'HOMOLOGATION 9005 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



**POISON**

**DANGER : IRRITE LES YEUX  
PEUT CAUSER UNE IRRITATION CUTANÉE  
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

CONTENU NET: 1L - vrac

**Corteva Agriscience Canada Company**

2450, 215-2<sup>nd</sup> Street SW  
Calgary, Alberta  
T2P 1M4  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**MISES EN GARDE**  
**DANGER : IRRITE LES YEUX**  
**PEUT CAUSER UNE IRRITATION CUTANÉE**  
**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE**

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Lorsqu'on manipule ce produit concentré, porter une protection oculaire (des lunettes de protection, un écran facial ou des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux) et des gants imperméables. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. Détruire les souliers contaminés.

Au cours des activités de mélange, de chargement, de réparation et de nettoyage porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, une protection oculaire (des lunettes de protection, un écran facial ou des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux) et des gants résistants aux produits chimiques..

Au cours de l'application dans les grands pâturages libres et les pâturages de graminées permanents porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes et des gants résistants aux produits chimiques.

Au cours de l'application des terrains non cultivés porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, une protection oculaire (des lunettes de protection, un écran facial ou des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux) et des gants résistants aux produits chimiques.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation et vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Ne pas appliquer ce produit de façon qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, que ce soit directement ou par dérive. Seuls les préposés à la manipulation (préposés au mélange, au chargement et à l'application) portant l'équipement de protection personnelle peuvent se trouver dans la zone de traitement au cours de l'application. Voir le **MODE D'EMPLOI** pour connaître les délais pour la réentrée selon la culture.

Des contacts prolongés ou fréquents peuvent causer des réactions allergiques chez certaines personnes.

Pâturages et grands pâturages libres : Ne pas laisser les animaux laitiers en lactation brouter les champs dans les 7 jours suivant l'application. Délai avant récolte du fourrage ou coupe du foin : 30 jours suivant l'application. Retirer le bétail des champs traités au moins 3 jours avant qu'il ne soit envoyé à l'abattoir.

**PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

En cas de brûlure, traiter comme toute brûlure thermique après avoir désinfecté. Pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

## **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI
- Ne pas appliquer sur des sols très perméables (textures allant de la terre limono-sableuse au sable) sur toute la profondeur et comportant une nappe aquifère peu profonde.
- Ne pas appliquer sur les sols contenant des dolines sur un fond de roche calcaire.
- Ne pas appliquer sur les sols dont les surfaces sont composées de roc très fracturé ou de gravier non consolidé au-dessus d'une nappe aquifère.
- Le piclorame est persistant et peut avoir des effets résiduels. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du piclorame dans des zones traitées avec ce produit au cours de la saison précédente.
- Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animal.

## **ÉLIMINATION**

### **Contenants Recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche..

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Contenants Réutilisables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.



(Booklet)



# Tordon™ 22K

## Herbicide

GRUPE	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

Pour supprimer les mauvaises herbes vivaces et bisannuelles profondément enracinées dans les grands pâturages libres, les pâturages de graminées permanents et les terrains non cultivés au Canada.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: piclorame 240 g/L  
(formulé en sel de potassium)

Solution

N° D'HOMOLOGATION 9005 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



POISON

**DANGER : IRRITE LES YEUX  
PEUT CAUSER UNE IRRITATION CUTANÉE  
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

CONTENU NET: 1L - vrac

**Corteva Agriscience Canada Company.**

2450, 215-2<sup>nd</sup> Street SW

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**MISES EN GARDE**  
**DANGER : IRRITE LES YEUX**  
**PEUT CAUSER UNE IRRITATION CUTANÉE**  
**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE**

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Lorsqu'on manipule ce produit concentré, porter une protection oculaire (des lunettes de protection, un écran facial ou des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux) et des gants imperméables. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. Détruire les souliers contaminés.

Au cours des activités de mélange, de chargement, de réparation et de nettoyage porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, une protection oculaire (des lunettes de protection, un écran facial ou des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux) et des gants résistants aux produits chimiques..

Au cours de l'application dans les grands pâturages libres et les pâturages de graminées permanents porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes et des gants résistants aux produits chimiques.

Au cours de l'application des terrains non cultivés porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, une protection oculaire (des lunettes de protection, un écran facial ou des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux) et des gants résistants aux produits chimiques.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation et vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Ne pas appliquer ce produit de façon qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, que ce soit directement ou par dérive. Seuls les préposés à la manipulation (préposés au mélange, au chargement et à l'application) portant l'équipement de protection personnelle peuvent se trouver dans la zone de traitement au cours de l'application. Voir le **MODE D'EMPLOI** pour connaître les délais pour la réentrée selon la culture.

Des contacts prolongés ou fréquents peuvent causer des réactions allergiques chez certaines personnes.

Pâturages et grands pâturages : Ne pas laisser les animaux laitiers en lactation brouter les champs dans les 7 jours suivant l'application. Délai avant récolte du fourrage ou coupe du foin : 30 jours suivant l'application. Retirer le bétail des champs traités au moins 3 jours avant qu'il ne soit envoyé à l'abattoir.

**PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

En cas de brûlure, traiter comme toute brûlure thermique après avoir désinfecté. Pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

### **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.
- Ne pas appliquer sur des sols très perméables (textures allant de la terre limono-sableuse au sable) sur toute la profondeur et comportant une nappe aquifère peu profonde.
- Ne pas appliquer sur les sols contenant des dolines sur un fond de roche calcaire.
- Ne pas appliquer sur les sols dont les surfaces sont composées de roc très fracturé ou de gravier non consolidé au-dessus d'une nappe aquifère.
- Le piclorame est persistant et peut avoir des effets résiduels. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du piclorame dans des zones traitées avec ce produit au cours de la saison précédente.
- Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

### **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animal.

### **ÉLIMINATION**

#### **Contenants Recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenants Réutilisables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

### **MODE D'EMPLOI**

Utiliser l'herbicide Tordon 22K pour supprimer les mauvaises herbes vivaces et bisannuelles à feuilles larges profondément enracinées, y compris le chardon des champs, le laiteron des champs, le liseron des champs, la linaira, l'armoise douce et la matricaire inodore, dans les grands pâturages libres, les pâturages de graminées permanents et les terrains non cultivés tels qu'autour des bâtiments de ferme, les vaines clôtures, les bords de route et autres emprises, y compris les lignes de transmission et de distribution électriques, les chemins de fer et les pipelines au Canada. Le Tordon 22K est très actif, soluble dans l'eau et peut être persistant dans certaines conditions environnementales (voir la section intitulé MISES EN GARDEENVIRONNEMENTALES). Pour de plus amples renseignements pour éviter de causer des dommages aux cultures et aux plantes utiles, consulter votre spécialiste régional en agriculture ou le spécialiste en mauvaises herbes local pour obtenir des recommandations et des conseils pour votre région.

### **PRÉCAUTIONS D'UTILISATION**

#### **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE**

##### **Application au moyen d'un pulvérisateur agricole**

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à une hauteur de 60 cm ou moins au-dessus des cultures ou du sol.

**Ne pas laisser ce produit dériver.** Les herbicides à base de piclorame sont très actifs. De petites quantités, appliquées pendant la période de croissance ou de dormance, risquent d'endommager les plantes. N'utiliser qu'une faible pression de pulvérisation (de 150 à 350 kPa) ou un équipement conçu pour minimiser les risques de dérive des bruines sur les plantes désirables comme les légumes, les fleurs, les raisins, les arbres à fruits, les plantes ornementales, les tomates, les pommes de terre, les haricots de toutes sortes, y compris le soja, et autres plantes à feuilles larges. Tenir loin des arbres et des arbustes car leurs racines peuvent s'étendre au-delà de leurs branches. Appliquer le Tordon 22K seulement lorsque les mouvements de l'air sont faibles et utiliser de grosses gouttelettes pour minimiser la dérive. Ne pas appliquer par voie aérienne car cela augmente le risque de dérive.

Ne pas appliquer de Tordon 22K sur une terre irriguée ou en voie d'être irriguée.

**Ne pas contaminer l'eau.** Ne pas traiter les digues d'irrigation ou les fossés de drainage et éviter que la dérive n'y pénètre pour éviter la contamination de l'eau utilisée pour l'irrigation. Ériger une digue et éviter l'irrigation à travers les zones traitées. L'eau destinée à la consommation, à l'irrigation et autres usages domestiques ne doit pas être contaminée.

**Ne pas répandre la terre traitée.** La terre provenant de zones traitées ne doit pas être répandue au moyen de niveleuses de sol, d'équipement de récolte ou agricole ou par tout autre moyen.

Le Tordon 22K ne doit pas servir à un usage domestique ni être appliqué par des applicateurs de pesticides commerciaux dans des zones résidentielles.

Pour utilisation dans des zones industrielles/commerciales, y compris les emprises qui traversent les zones urbaines. Contacter l'organisme provincial de réglementation approprié avant l'utilisation pour déterminer si des zones tampons/distances de retrait sont requises entre la zone traitée (emprise) et la zone résidentielle.

Ne pas traiter les endroits destinés à des cultures sensibles ou autres plantes désirables. Cela prend habituellement jusqu'à cinq ans avant que ne soient désactivées du sol des herbicides contenant du piclorame. Ne pas utiliser autour des plantes sensibles les fauchures provenant d'herbe ou de cultures traitées à l'herbicide Tordon 22K pour constituer du compost ou du paillis, ni le fumier des animaux s'étant nourris dans les zones traitées ou à qui on aura donné du fourrage traité.

Pour éviter des dommages aux plantes désirables, les contenants utilisés pour le Tordon 22K ne doivent pas être réutilisés pour contenir d'autres matières. L'équipement de pulvérisation ayant servi à appliquer le Tordon 22K ne doit pas servir à appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles aux herbicides contenant du piclorame. S'il est nécessaire de le faire, contacter votre spécialiste de gestion de la végétation de Corteva Agriscience pour obtenir des directives détaillées de nettoyage de l'équipement.

Pâturages et grands pâturages : Ne pas laisser les animaux laitiers en lactation brouter les champs dans les 7 jours suivant l'application. Délai avant récolte du fourrage ou coupe du foin : 30 jours suivant l'application. Retirer le bétail des champs traités au moins 3 jours avant qu'il ne soit envoyé à l'abattoir.

- Ne pas effectuer d'application plus d'une fois par année.
- Usage non agricole : Ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les 12 heures qui suivent le traitement ou avant que les bouillies ne soient sèches.
- NE PAS appliquer ce produit directement dans des habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, marécages, étangs, cuvettes des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides), des estuaires ou des habitats marins.
- NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

**S'assurer de respecter toutes les précautions d'utilisation indiquées sur cette étiquette et se souvenir des points clé suivants :**

1. N'utiliser que les quantités recommandées.
2. Le Tordon 22K est persistant. Il s'accumule dans le sol. Ne pas déplacer la terre traitée hors de la zone traitée.
3. Il est très difficile de nettoyer le picloram des pulvérisateurs. Utiliser un pulvérisateur différent pour appliquer d'autres matières sur les plantes et les cultures désirables. Les pistolets munis de dispositifs et de réservoirs de dosage pour le Tordon 22K sont utiles pour éviter la contamination du pulvérisateur. Avec de tels dispositifs, le pulvérisateur agricole ne sert que de réservoir pour l'eau.
4. Le Tordon 22K est soluble dans l'eau. Il peut se déplacer avec l'eau dans les fossés d'irrigation ou de drainage.
5. La dérive peut endommager les cultures.

**Mélanges en réservoir**

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité ou l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question.

### Instructions de Nettoyage du Pulvérisateur

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation devrait être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
  - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
  - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
  - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage:
  - Remplir le réservoir d'eau propre.
  - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents de nettoyage de réservoirs similaires selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
  - Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
  - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
  - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
4. Troisième rinçage:
  - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
  - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Vider le réservoir complètement.

**Ne pas** utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz avec une odeur de moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

### USAGE GÉNÉRAL

Le taux de Tordon 22K requis varie selon les mauvaises herbes à traiter et la densité des plantes (voir le tableau 1 et 2). Utiliser suffisamment d'eau pour mouiller les mauvaises herbes sans qu'il n'y ait de ruissellement. Entre 400 et 800 L de bouillie par hectare traité est habituellement requis. Pour les petites endroits, mélanger tel qu'indiqué dans 18 L d'eau et appliquer 18 L de bouillie de pulvérisation par 100 m<sup>2</sup>.

Pour le traitement localisé et application foliaire généralisé sur des mauvaises herbes vivaces, mélanger aux taux indiqués dans le tableau 1 et 2. Appliquer à un taux de 800 L de bouillie de pulvérisation par hectare traité. Pour les petites endroits, utiliser les taux donnés pour traiter 100 m<sup>2</sup> et appliquer dans 18 L d'eau. Dans le cas de lopins, appliquer tel qu'indiqué au tableau 3.

**Tableau 1: Traitement Localisé Application sur la Densité élevée des Plantes**

Mauvaises herbes	Quantité par 100 m <sup>2</sup> (mL)
Densité élevée des plantes: liseron des champs euphorbe ésule linaire	90*

\*effectuer un traitement généralisé à raison de 90 mL par 100 m<sup>2</sup> en autant qu'on ne traite que 50 % d'un hectare.

**Tableau 2 : Taux d'application du Tordon 22K Foliaire Généralisé**

Mauvaises herbes	Quantité par hectare (litres)	Quantité par 100 m <sup>2</sup> (mL)
matricaire inodore	1,1	11
centaurée maculée	2,25	22
chardon des champs armoïse douce ive à fleurs axillaires centaurée de Russie laiteron	4,5	45
Faible densité des plantes: liseron des champs euphorbe ésule linaire	4,5	45

**Tableau 3 : Taux d'application pour lopins**

Diamètre du lopin à traiter (zone de mauvaises herbes plus bordure de 3 m)	Litres de bouillie de pulvérisation à appliquer
10 m	6,25
15 m	14
25 m	40
30 m	57
70 m	308

### MODE D'EMPLOI – GRANDS PÂTURAGES LIBRES, PÂTURAGES DE GRAMINÉES PERMANENTS ET AUTRES TERRAINS NON CULTIVÉES

Mélanger avec de l'eau et appliquer à grosses gouttelettes et à faible pression de pulvérisation (de 150 à 350 kPa) ou utiliser un autre équipement conçu pour minimiser la dérive de pulvérisation. Appliquer n'importe quand lorsque des feuilles vertes bien développées sont présentes.

**NOTE :** Les légumineuses sont sensibles au Tordon 22K. ne pas appliquer sur des pâturages contenant des légumineuses fourragères, à moins que la suppression de ces légumineuses ne puisse être tolérée. Ne pas laisser les animaux laitiers paître les zones traitées dans les 6 semaines suivant l'application.

### MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC L'HERBICIDE TORDON 22K

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

### **Mélange en réservoir – Herbicide Tordon 22K plus 2,4-D amine**

On peut mélanger l'herbicide Tordon 22K à l'herbicide 2,4-D amine (présent en tant que sel de diméthylamine) pour élargir le spectre de mauvaises herbes à feuilles larges, de plantes envahissantes et de plantes ligneuses supprimées.

Appliquer entre 1,55 et 4,45 kg e.a./ha de 2,4-D amine\* (présent en tant que sel de diméthylamine et équivalent à 2,75 – 7,90 L/ha d'herbicide 2,4-D amine 600) mélangé en réservoir à 1,1 – 4,67 L/ha d'herbicide Tordon 22K.

\*Divers fabricants et formulations. Consulter l'étiquette du 2,4-D amine pour des détails sur les taux et les mauvaises herbes, arbustes et plantes ligneuses supprimées

### **Traitement dirigé feuilles-tiges au moyen d'un équipement à buse unique**

Pour la suppression des plantes ligneuses, utiliser 2,71 L d'herbicide Tordon 22K plus 2,4 kg e.a. de 2,4-D amine (équivalent à 4,26 L d'herbicide 2,4-D amine 600) dans 1 000 L d'eau et pulvériser sur les plantes ligneuses quand les feuilles ont atteint leur plein développement. Maximum d'une application par année. Pour optimiser la suppression, il faut l'effectuer lorsque la plante se trouve en pleine croissance et bien mouiller toutes les parties de celles-ci y compris le feuillage et les tiges. Une pulvérisation qui se fait quand le feuillage a perdu de sa couleur verte normale et de sa vigueur risque de ne pas être aussi efficace.

Pour brûler plus rapidement les conifères, utiliser l'agent tensio-actif au silicone le Fluide Xiameter OFX-0309 au taux de 0,25% par volume (250 mL/100 L d'eau). Pour une résistance maximale au délavage par la pluie, pulvériser au taux de 0,375% par volume (375 mL/100 L d'eau). Ajouter le Fluide Xiameter OFX-0309 en dernier après avoir bien mélangé l'herbicide. Agiter pour bien mélanger l'eau, le Fluide Xiameter OFX-0309, l'herbicide Tordon 22K et l'herbicide 2,4-D amine. Appliquer le plus tôt possible, soit dans les 24 heures après avoir mélangé.

Pour la pulvérisation de l'herbicide Tordon 22K plus l'herbicide 2,4-D amine par voie terrestre, la pression à la buse doit être juste suffisante pour assurer la pénétration de la végétation cible. Le jet doit toujours être dirigé vers cette dernière, loin des plantes non visées et sensibles, sans dépasser la cime. Pour réduire au minimum la production de fines gouttelettes et, ainsi, les risques de dérive de la bouillie, il est recommandé de choisir une buse et une pression qui produiront de grosses gouttelettes. Ne pas augmenter la pression de la buse pour atteindre la végétation éloignée.

### **Traitement foliaire généralisé**

**Plantes ligneuses :** Pulvériser l'herbicide Tordon 22K à la dose de 4,67 L/ha plus 4,15 kg e.a. de 2,4-D amine (équivalent à 7,36 L d'herbicide 2,4-D amine 600) dans une bouillie de 200 L pour supprimer les plantes ligneuses comme l'aulne, le bouleau, le cèdre, l'érable, le pin, le peuplier, l'épinette et autres essences. La suppression des conifères et des autres essences plus difficile à supprimer peuvent être irrégulières. Maximum de une application par année.

Pour brûler plus rapidement les conifères, utiliser l'agent tensio-actif au silicone le Fluide Xiameter OFX-0309 au taux de 0,25% par volume (250 mL/100 L d'eau). Pour une résistance maximale au délavage par la pluie, pulvériser au taux de 0,375% par volume (375 mL/100 L d'eau). Ajouter le Fluide Xiameter OFX-0309 en dernier après avoir bien mélangé l'herbicide. Agiter pour bien mélanger l'eau, le Fluide Xiameter OFX-0309, l'herbicide Tordon 22K et l'herbicide 2,4-D amine. Appliquer le plus tôt possible, soit dans les 24 heures après avoir mélangé.



## ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les méthodes ou équipements de pulvérisation suivants NE nécessitent PAS de zone tampon de pulvérisation : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Pour l'application sur des emprises, une zone tampon de pulvérisation pour protéger les habitats terrestres vulnérables n'est pas requise. Cependant, il faut utiliser les meilleures stratégies d'application existantes qui minimisent la dérive hors cible, y compris celles liées aux conditions météorologiques (par ex. direction du vent, vitesse des vents réduits) et à l'équipement de pulvérisation (par ex. grosses gouttelettes, minimisation de la hauteur au-dessus de la canopée). Les préposés à l'application doivent toutefois observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées pour la protection des habitats aquatiques vulnérables.

Les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des :		
		Habitats aquatiques de profondeur:		Habitats terrestres
Pulvérisateur agricole	Grands pâturages libres et pâturages de graminées permanents, terrains non agricoles, y compris emprises	Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	120*
		4	2	

\* Des zones tampons de pulvérisation pour la protection des habitats terrestres ne sont pas requises pour les applications sur les emprises (notamment les ballasts de voies ferrées, les emprises de chemins de fer, les emprises hydroélectriques, les servitudes d'utilité publique, les routes).

Lorsqu'on les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il est noté que Tordon 22K est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes au Tordon 22K et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner Tordon 22K ou les herbicides des mêmes groupes 4 avec des herbicides qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
  - Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
  - Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
  - Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
  - Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca).

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées